

1. Le Business international

Il est difficile de concevoir un monde sans relations commerciales et financières internationales. Ainsi, les relations d'affaires au niveau international passent pour être aussi vieilles que l'humanité.

Dès lors, le business international est défini comme étant toute activité économique-financière organisée et conduite au-delà des frontières nationales par des entreprises poursuivant des buts et des objectifs stratégiques donnés. Il se subdivise en deux composantes principales : le commerce international et l'investissement international. On parle de commerce international quand une entreprise entreprend d'exporter ou d'importer des biens et des services. L'investissement international a lieu quand une firme transfère des ressources à l'extérieur de son pays d'origine, dans le but de mener à l'étranger des activités économiques.

2. L'environnement international des entreprises

Quand une entreprise entreprend d'investir à l'étranger, celle-ci se retrouve dans l'obligation de rendre conscience des différents aspects de son nouvel environnement caractérisé par la complexité et l'incertitude.

- **L'environnement socio-culturel**: chaque pays est culturellement différent (Valeurs, coutumes, normes sociales, préférences et comportement des consommateurs, la religion et la langue).

Exemple : sur le plan social le nom du produit ou l'emballage pourraient s'avérer inappropriés ou une composante du produit. Dans le monde des affaires, le système de motivation au travail dans les pays individualistes et les pays collectiviste.

- **L'environnement politico-légal**: La stabilité politique, Lois, règles et réglementations.

Exemple : le taux de profit à rapatrier dans le pays d'origine, la propriété commune des capitaux (la règle 49/51 s'appliquant aux investissements étrangers en Algérie).

- **L'environnement économique** : La nature et la diversité de l'industrie, la monnaie...: exemple, le taux de change (fixation quotidienne par rapport aux principales monnaies mondiales, ou régime flottant ce qui accentue l'incertitude des transactions financières).
- **L'environnement technologique** : Le taux d'utilisation des NTIC, les domaines touchés...exemple, la vente sur internet, le e-paiement...
- **L'environnement écologique** : Les conventions environnementales signées par le pays hôte et la prise en considération du degré de sensibilité de la population vis-à-vis de son environnement écologique.